



## Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 10

REUNION DU 30 OCTOBRE 2018

### COMPOSITION DE LA COMMISSION

- Présidente de la commission : Pauline JOTTEUR
- Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET
- Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN
- Membres de la commission : Daniel CHEVAL, Christophe MONTET, Michel PEYROUZE et Michel RIOU

### RAPPEL DES REGLES DU FOOT A 8

Effectifs : 7 joueuses + la gardienne - 3 remplaçantes pour les séniors et 4 remplaçantes en U15F et U18F.

Minimum pour jouer : 6 joueuses par équipe

Hors jeu : Ligne médiane

Taille du ballon : Taille 4 pour les U15F et Taille 5 pour les U18F et les séniors

Temps de jeu : 2x35mns pour les U15F et 2x40mns pour les U18F et les séniors

Engagement : interdiction de marquer directement

Coup de pied de réparation (penalty) : 9m

Coup de pied de but (ou 6m) : à droite ou à gauche du point de pénalty (9m).

Relance du gardien : uniquement à la main ou au pied mais ballon posé au sol.

Pour toutes les rencontres : 1 arbitre central et 2 arbitres de touche.

### FUTSAL

#### Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

**Le trophée futsal Jean Pierre VAUX se déroulera le dimanche 20 janvier 2019 sur la journée sur un seul site.**

**Le matin, un tournoi futsal regroupant les 10 premières équipes inscrites évoluant en foot à 8.**

**L'après-midi, un tournoi futsal regroupant les 10 premières équipes inscrites évoluant en foot à 11.**

**Au terme du tournoi de l'après-midi, le gagnant sera qualifié pour la finale régionale.**

**Les engagements sont ouverts par mail sur la boîte : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)**

**Les 10 premiers clubs inscrits seront retenus pour les tournois.**

**La commission vous sollicite pour l'organisation de ces finales. Merci de nous contacter si vous disposez d'un gymnase avec tribune : délai 15 novembre 2018.**

### Informations diverses :

Équipes de 4 joueuses + 1 gardienne (mini 3). Remplacements volants sauf pour la gardienne. Attention au surnombre.

10 joueuses peuvent figurer sur la feuille de match. 8 parmi ces 10 pourront participer à une même rencontre.

La zone de remplacement se situe juste devant les bancs des équipes (zone définie).

Le port des protège-tibias est obligatoire.

Chaque équipe doit avoir 2 jeux de maillots de couleur différente avec numérotation libre et chasubles pour les remplaçantes.

### CHAMPIONNAT à 11

#### Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

**Nous vous rappelons que l'usage de la FMI est OBLIGATOIRE.**

### CHAMPIONNAT à 8

#### Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

**Nous vous rappelons que l'usage de la FMI est OBLIGATOIRE.**

### **Forfait général de Valence FC en poule A.**

Forfait général du FC Viviers en poule B.

### CATEGORIE U15 FEMININES à 8

#### Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent participer aux rencontres U15, les joueuses U12,U13,U14 et U15.

### CATEGORIE U18 FEMININES à 8

#### Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent participer aux rencontres U18, les joueuses U15, U16, U17 et U18